

Dossier complet à envoyer, avec les pièces justificatives à :

La Maison des Artistes – Bureau d'Aide Sociale
11 rue Berryer – 75008 Paris



Vous pouvez aussi transmettre votre dossier complet par email à :

communication@lamaisondesartistes.fr

► **Pièces justificatives à fournir obligatoirement**

⚠ Dans tous les cas : ⚠

- Une copie recto/verso de votre carte adhérent de l'association La Maison des Artistes
- Une lettre d'explication de votre situation et le formulaire de demande d'aide sociale
- Votre dernier avis d'imposition ou dernière déclaration de revenus **et** celui de votre conjoint.e.
- Une notification CAF si vous en possédez une.
- Votre CV artistique et la présentation de vos projets passés et en cours.
- Les justificatifs d'autres revenus si c'est le cas : fiche de paie, indemnité journalière, pension de retraite...
- **POUR UNE PRISE EN CHARGE DES COTISATIONS SOCIALES :**
 - Les appels à cotisations et contributions sociales (Urssaf artiste-auteur) ou mise en demeure et/ou échéancier.
- **POUR UN SECOURS D'URGENCE :**
 - Tout document justificatif des dettes ou factures qui font l'objet de la présente demande.
- **POUR UNE BOURSE EN MATÉRIEL :**
 - Précisez le contexte de votre demande : exposition en préparation, commande en cours, besoin ponctuel, ...
- **POUR UNE PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE SANTÉ / COMPLÉMENTAIRE SANTÉ :**
 - Précisez le contexte de votre demande avec justificatifs à l'appui

VOTRE DEMANDE : Nature de la demande (cochez la/les case.s concernée.s)

- Aide pour des cotisations sociales impayées
- Secours du quotidien (EDF, loyer, besoins de première nécessité...)
- Bourse (matériel, bon d'achat pour impression,...)
- Aide suite à la crise sanitaire liée au covid-19
- Prise en charge des frais de santé / complémentaire santé

1) État Civil du demandeur

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Email : _____ @ _____

Tel perso : _____ Date de naissance : _____ Âge : _____

- Célibataire En concubinage Pacsé.e Marié.e Séparé.e Divorcé.e Veuf/veuve

2) Activité.s professionnelle.s du demandeur :

En activité

► Précisez votre activité artistique : _____

► N° de compte à l'Urssaf artiste-auteur : _____

► N° de sécurité sociale : _____

(Uniquement si votre demande concerne une prise en charge de cotisations sociales)

► Autre.s activité.s professionnelle.s : _____

Retraité.e

► Si encore en activité, précisez votre activité artistique : _____

Vos recettes (CA) déclarées ces dernières années au régime social des artistes-auteurs :

2019 _____ € 2020 _____ € 2021 _____ €

3) Composition familiale :

Nom	Prénom	Lien (Conjoint.e, enfant.s, parent.s à charge...)	Date de naissance	En activité professionnelle ou scolarisé.e

4) Aide.s financière.s et accompagnement social :

► Êtes-vous accompagné.e par un travailleur social : Oui Non

Si oui, précisez son nom et ses coordonnées : _____

► Avez-vous été aidé.e financièrement au cours des 12 derniers mois ? Oui Non

Si oui, précisez par quel organisme, le montant et l'objet de l'aide : _____

► Avez-vous un dossier ouvert de surendettement auprès de la Banque de France ? Oui Non

+ Données obligatoires pour l'analyse du dossier par notre assistante sociale :

Merci de renseigner les montants de vos charges et ressources afin que nous puissions mieux orienter socialement votre demande avec notre assistante sociale.

Ressources	Demandeur		Conjoint.e		Charges		
	Mensuel	Annuel	Mensuel	Annuel	Mensuel	Annuel	
Revenu.s / Salaire.s *					Loyer + charges		
RSA					Prêt immobilier / Prêt consommation		
AAH					Électricité / Gaz		
Pension d'invalidité					Frais de déplacement		
Retraite					Mutuelle		
Pension de réversion					Assurance (Habitation, voiture...)		
Préstation.s familiale.s (CAF)					Facture de téléphone et internet		
Allocation logement (APL)					Frais de scolarité / Cantine		
Pension.s alimentaire.s					Pension.s alimentaire.s		
Indémnités journalière.s					Impôt.s sur le revenu		
Revenus. foncier.s					Taxe habitation		
Autre, précisez					Taxe foncière		
					Autre, précisez		

* Pour les revenus artistiques, afin de calculer vos revenus mensuels moyens, vous pouvez vous référer à votre revenu de référence déclaré (avis d'impôt) et le diviser par 12.

Avez-vous des dettes, impayés ou échéanciers de remboursement en cours (Urssaf, loyers, etc...) ?

Organisme	Montant total de la dette	Mensualité	Date de début	Date de fin